



Fiche de paies sans contrat de travail

Par **yacht**, le **04/11/2015** à **21:24**

Bonsoir,rnrnje travail chez un particulier depuis 2001;je recois mes fiches de paies depuis 2001 (le cesu) mais je n'ais jamais eue de contrat (meme a ma demande).rnrnmon employeur est propriétaire d'un camping (aujourd'hui à la retraite donc il l'a légué a son fils)mais pendant qu'il était en activité je travailler également dans son camping, et je viens de m'apercevoir sur mon relevé de carrière (arrco)que mon travail dans le camping n'apparait nul part.... donc je lui demande gentilleement comment cela ce fait et si je dépend d'un autre régime de retrait; il me dit qu'il ne sais pas et qu'il va voir cela.rnrnMais 2 heures après il m'envoi un sms me menaçant de "chercher quelqu'un d'autre" car il trouve bizarre que je m'interesse a ma retraite!!rnrnrnque faire si il me licencie ,alors que je ne travail plus dans le camping?mais seulement chez lui en temps qu'employée de maison???.rnrnrnmerci .[smile17]